

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**GROUPE BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE -**

Siège social : 5 bis, Mohamed Badra, Tunis

Le groupe Banque de Tunisie et des Emirats- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **11 juin 2008** accompagnés du rapport des Commissaires Aux Comptes, La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C (Chiheb Ghanmi) et F.M.B.Z. KPMG TUNISIE (Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI)

Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2007****(unité : en milliers de dinars)**

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	7 037	3 354
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	72 690	31 169
Créances sur la clientèle	3	261 350	240 797
Portefeuille titres commercial	4	3 390	2 776
Titres de participation	5	12 554	11 039
Titres mis en équivalence	6	1 515	1 327
Valeurs immobilisées	7	12 327	9 879
Autres actifs	8	37 689	15 213
Goodwill	9	259	518
TOTAL ACTIF		408 811	316 073
PASSIF			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	39 369	19 584
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	86 408	33 947
Emprunts & ressources spéciales	12	111 356	109 315
Autres passifs	13	34 957	12 190
Total passif		272 090	175 036
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves consolidées		6	1
Part des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		23	5
Total intérêts minoritaires	14	29	6
CAPITAUX PROPRES			
Capital		90 000	90 000
Réserves consolidées		43 087	47 744
Actions propres		-840	-840
Résultat consolidé de l'exercice		4 445	4 127
Total capitaux propres	14	136 692	141 031
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		408 811	316 073

Etat des engagements hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2007

(unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2007	31/12/2006
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	15	14 484	9 439
Crédits documentaires		20 569	15 394
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		35 053	24 833

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement donnés		31 680	26 458
Engagements sur titres		563	1 125
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		32 243	27 583

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement reçus	16	12 070	15 364
Garanties reçues		199 910	255
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	17	211 980	15 619

Etat de résultat consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2007

(unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2007	Exercice 2006
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	18	24 185	20 741
Commissions		867	622
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières		739	290
Revenus du portefeuille d'investissement	19	357	289
Total produits d'exploitation bancaire		26 148	21 942
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilés		-8 909	-6 617
Commissions encourues		-1 385	-1 287
Total charges d'exploitation bancaire	20	-10 294	-7 904

PRODUIT NET BANCAIRE		15 854	14 038
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	-2 322	-3 481
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	-341	1 438
Autres produits d'exploitation		474	197
Frais de personnel		-4 430	-3 690
Charges générales d'exploitation		-2 181	-1 885
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	7	-735	-936
Charge d'amortissement du Goodwill	9	-259	-259
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	6	85	100
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 145	5 522
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires			
Impôt sur les bénéfices	23	-1 671	-1 395
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 474	4 127
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 474	4 127
PART DES INTERETS MINORITAIRES		29	5
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		4 445	4 127
Résultat par action (DT)	24	0.543	0.473

Etat de flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2007

(unité: en millier de dinars)

	Exercice 2007	Exercice 2006
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	23 721	20 044
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-10 580	-7 840
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	30	-5
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-34 645	-15 090
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	47 678	25 869
Sommes versées au personnel & crédateurs divers	-6 276	-7 476
Autres flux de trésorerie	2 363	807
Impôt sur les sociétés	-1 920	-675
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	20 371	15 632
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-45	1 861
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	-2 574	-4 339
Titres de placement	-2 008	0
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-2 961	-902
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-7 588	-3 380

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Emission d'actions	750	1 750
Augmentation/diminution ressources spéciales	20 471	1 752
Remboursement d'emprunts sur marché public	-10 532	-3 742
Placements	-5 929	223
Dividendes versés /Encaissés	-1 658	3 176
Augmentation de capital		
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	3 102	3 159
Incidence variation de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	15 885	15 411
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	25 051	9 640
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	40 936	25 051

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2007

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2007.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	99,99%	Filiale	intégration globale	99,99%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	99,93%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	47,37%	Associée	mise en équivalence	47,37%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,62%	Associée	mise en équivalence	43,62%
Tuniso Emiratie Sicav (TES)	financier	34,21%	Associée	mise en équivalence	34,21%

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'ÉVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle ».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

• Les titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en place en 2005 une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

A ce titre, la banque a appliqué une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services et de 61,5% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement. Par ailleurs, la banque a appliqué aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement une décote de respectivement 10%, 15% et 20% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs du tourisme pour lesquels le recouvrement par rapport à la créance initiale s'est situé dans des fourchettes comprises respectivement entre 30% et 100%, entre 20% et 30%, et entre 0% et 20%.

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêt est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES**7.1- Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI.

8. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

8.1-ACTIFS**Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 7 037 KDT contre 3 354 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Caisse	568	423
BCT	6 469	2 931
Total	7 037	3 354

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 72 690 KDT contre 31 169 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Créances sur les établissements bancaires	30 077	14 886
Avoirs chez les correspondants locaux	15 028	2 710
Avoirs chez les correspondants étrangers	2 840	260
Créances sur les établissements financiers	24 745	13 313
Total	72 690	31 169

Note 3 –Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2007, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 261 350 KDT contre un solde net de 240 797 KDT au 31/12/2006 :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
---------	------------	------------

Prêts et comptes rattachés	265 321	245 358
Leasing	15 710	10 771
Comptes débiteurs	2 561	1 174
Agios réservés	-7 012	- 6 824
Provisions	-15 230	-9 682
Total net	261 350	240 797

Les créances sur la clientèle comprennent la valeur nette comptable des créances cédées au profit de la société Rapid Recouvrement qui s'élève au 31/12/2007 à 18 133 KDT.

Il s'agit de la valeur comptable nette au 31/12/2006, soit 19 214 KDT, déduction faite des recouvrements effectués sur les échéances en principal en 2007 à hauteur de 1 156 KDT et déduction faite d'une reprise de provisions effectuée en 2007 à hauteur de 75 KDT.

Note 4 – Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 3 390 KDT à la date du 31 décembre 2007 et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Titres de placement	2 690	2 098
Titres de transaction	700	678
Total	3 390	2 776

Note 5 – Titres de participation

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Titres d'investissement	4 608	5 913
Titres de participation	8 976	5 516
Provisions	-1 030	- 390
Total net	12 554	11 039

Note 6 – Titres mis en équivalence

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la BTE dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 1 515 KDT à la date du 31 décembre 2007 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Titres INI	489	140
Titres TES	893	1 000
Titres Jerba Aghir	133	187
Total	1 515	1 327

Le Groupe dispose du contrôle exclusif de la société BTE SICAV. Toutefois, compte tenue de la spécificité de l'activité de la SICAV, la méthode de mise en équivalence a été retenue.

Note 7 – Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2007 un solde net de 12 327 KDT comme suit :

Libelle	Valeur Brute au 31-12-07	Acquis/ Cession/ reclassement	Valeur Brute au 31-12-07	Amort. 2006	Dotations 2007	Reprises 2007	Amort. cumul 2007	Valeur Nette au 31-12-07
Terrain	5 125	0	5 125	0	0	0	0	5 125
Construction	8 704	828	9 532	5 270	327	0	5 597	3 935
MMB	3 523	130	3 653	3 334	29	0	3 363	290
Matériel informatique	1 143	304	1 447	699	186	0	885	562
Matériel de transport	423	120	543	335	45	0	380	163
AAI	5 233	1 725	6 958	4 558	148	0	4 706	2 252
Agencement en cours	8	-8	0	0	0	0	0	0
Total	24 159	3 099	27 258	14 196	735	0	14 931	12 327

Note 8 – Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 37 689 KDT contre 15 213 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Créances prises en charge par l'Etat	8 830	9 208
Prêts et avances au personnel	1 624	1371
Etat et collectivités locales	1 957	424
Autres débiteurs	23 956	1538
Opérations monétiques	121	0
Actif d'impôt différé	1 201	2 672
Total	37 689	15 213

L'actif d'impôt différé correspond aux différences temporelles génératrices d'impôts différés. Il est donc attendu que le Groupe récupérera cet actif au cours des exercices futurs.

Note 9 – Goodwill

Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote part de la BTE dans l'actif net de la société détenue, à la date d'acquisition. Il présente au 31/12/2007 un solde de 259 KDT se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Goodwill sur titres SNVV	3 495	3495
Goodwill sur titres JERBA AGHIR	380	380
Total	3 875	3 875
Amortissement	-3 616	-3 357
Total net	259	518

Conformément aux règles de consolidation retenues (6.1), le Goodwill est amorti linéairement jusqu'à la fin de l'exercice 2008. La dotation constatée au titre de l'exercice 2007 est de 259 KDT.

8.2-PASSIFS

Note 10 – Dépôts&avoirs des établissements bancaires & financiers

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 39 369 KDT contre 19 584 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Emprunt interbancaire dinars	39 369	19 584
Total	39 369	19 584

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 86 408 KDT contre 33 947 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libelles	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts à terme en dinars	44 498	5 187
Dépôts à terme en devises	4 199	1 921
Comptes courants personnes physiques	2 059	1 214
Comptes courants personnes morales	8 979	14 492
Comptes d'épargne	1 744	916
Comptes professionnels en devises	939	4
Dépôts en dinars convertibles	600	444
Certificats de dépôt	10 000	3 000
Comptes prestataires de services en devises	29	0
Personnes non résidentes	1 168	665
Autres sommes dues à la clientèle	12 193	6 104
Total	86 408	33 947

Note 12 – Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 111 356 KDT contre 109 315 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Encours emprunts extérieurs	90 767	82 820
Frais financiers /lignes de crédit	2 048	1 801
Encours emprunts obligataires	18 000	24 000
Frais financiers /emprunts obligataires	541	694
Total	111 356	109 315

Note 13 – Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2007 un solde de 34 957 KDT contre 12 190 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Organismes sociaux	268	190
Personnel	377	73
Etat et collectivités locales	366	252
Fonds de couverture du risque de change	752	611
Provisions / risques et charges	20	590
Autres créditeurs	24 229	1 461
Impôts sur les sociétés I/S	960	596
Passif d'impôt différé ⁽¹⁾	5 882	5 694
Valeurs exigibles après encaissement	2 103	2 723
Total	34 957	12 190

(1) Le passif d'impôt différé correspond principalement à l'impôt potentiellement décompté sur l'annulation des provisions constatées par la BTE à l'occasion des cessions de créances à Rapid Recouvrement et de titres à la CTEI. Le taux générateur d'impôt différé est le taux d'imposition effectif soit 20%.

8.3-CAPITAUX PROPRES**Note 14 – Capitaux propres et intérêts minoritaires**

A la date du 31-12-2007, le capital social du Groupe s'élève à 90 000 KDT correspondant au capital de la société mère BTE. Il est composé de 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 20 DT libérée en totalité. 1 000 000 actions sont à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP). Le groupe BTE a procédé au cours de l'exercice 2007 au rachat de 46 348 ADP pour réguler le cours en bourse.

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

(En KDT)

	Capitaux propres 2006	Résultat de l'exercice 2007	Autres variation	Capitaux propres 2007
BTE	148 335	3 486	-7 022	144 799
RR	3 299	1 116	-1 464	2 951
CTEI	25	-286	0	-261
BTE SICAR	249	126	-126	248
INI	-380	-25	-5	-411
SNVV	-8 708	-58	-60	-8 826
JERBA AGHIR	-1 789	9	-85	-1 865
TES	0	78	-22	56
Capitaux propres consolidés	141 031	4 445	-8 784	136 692

La part des minoritaires s'analyse au 31/12/2007 comme suit :

Entité	2007	2006
RR	3	5
CTEI	0	1
BTE SICAR	0	0
SNVV	26	0
TES	0	0
Total	29	6

8.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 15 - Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
En faveur de la clientèle	13 597	9 111
En faveur des établissements bancaires	829	258
Autres garanties	58	70
Total	14 484	9 439

Note 16 - Engagements de financement reçus

Les engagements de financement reçus s'élèvent au 31/12/2007 à 12 070 mille dinars.

Note 17 – Engagements reçus

Les engagements reçus présentent un solde de 211 980 KDT au 31/12/2007 contre 15 619 KDT au 31/12/2006. Les garanties réelles reçues de la clientèle ne figurent pas dans le solde arrêté au 31/12/2006.

Les garanties reçues n'ont pas inclus les garanties reçues de la clientèle sous forme de nantissements.

8.5- ETAT DE RESULTAT**Note 18 – Intérêts & revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 24 185 KDT au 31/12/2007 contre 20 741 KDT au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Opérations de trésorerie et interbancaires	4 516	4 321
Intérêts sur Prêts	19 446	16 214
Commissions à caractère d'intérêts	223	206
Total	24 185	20 741

Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Dividendes	312	289
Plus values	45	0
Total	357	289

Note 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Opérations de trésorerie et interbancaires	2 357	999
Intérêts et commissions sur emprunts extérieurs	5 247	5 306
Commissions encourues	1 303	1 287
Intérêts/dépôts	1 387	312
Total	10 294	7 904

Note 21 – Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Ce poste totalise au 31/12/2007 un montant net de 2 322 KDT détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Reprises sur valeurs	65	74
Dotation aux provisions sur créances	-2 387	-3 556
Total	-2 322	-3 481

Note 22 – Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31/12/2007 un montant net de -341 KDT détaillé ainsi :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Reprises sur valeurs	306	1 446
Dotation aux provisions sur portefeuille d'investissement	-647	-8
Total	-341	1 438

Note 23 – Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %).

L'impôt sur les sociétés est constitué des impôts courants et des impôts différés.

Les impôts différés ont été déterminés sur la base du taux d'impôt effectif (20%) qui tient compte de la politique de dégrèvement nouvellement adoptée par le groupe.

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2007 totalise 1 671 KDT et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice 2007	Exercice 2006
Impôts courants	1 625	1 443
Impôts différés	46	-49
Impôts sur les bénéfices	1 671	1 395

8.5- AUTRES NOTES

Note 24 – Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net (en DT)	4 445 000	4 127 000
Parts distribuables aux ADP (en DT)	-1 800 000	-1 800 000
Sommes affectées au fond social	-200 000	-200 000
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	2 486 000	2 127 000
Nombre moyen d'actions ordinaires	4 500 000	4 500 000
Résultat par action (en DT)	0,543	0,472

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE
DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007**

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2007.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société Djerba Aghir, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 décembre 2007.

Tunis, le 17 mai 2008

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C

Membre de CPA International

Chiheb GHANMI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Membre de KPMG International

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI